

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

<b>Membres en exercice :</b>	Date de la convocation: 12/05/2015
34	<i>L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de</i>
<b>Présents : 28</b>	
<b>Votants: 29</b>	<b>Présents :</b> Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY
<b>Pour: 29</b>	
<b>Contre: 0</b>	
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Représentés:</b> Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
	<b>Présents non votants :</b> Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL
	<b>Excusés:</b> Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE
	<b>Absents:</b>

### Objet: Filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

Attributaire du label Pôle d'Excellence Rurale (PER) par décret du 25 Août 2011, le Pays participe à la mise en place de la filière PPAM en soutien à l'agriculture pour une reconquête des friches. Il assure l'animation du programme et coordonne l'ensemble des acteurs avec les différents maîtres d'ouvrage : la Communauté de communes Orb-Jaur et l'Association BIO ORB PPAM.

Après le lancement dans la gestion et l'implication des divers acteurs, ce programme rencontre un franc succès auprès des acheteurs. Aujourd'hui, la demande du marché est supérieure à l'offre, l'organisation ainsi que la structuration des professionnels agricoles sur cette nouvelle filière est amorcée et ne demande qu'à être renforcée.

Dans le cadre de cette action, aujourd'hui ce sont 5,35 hectares en plantations pour de l'iris, de l'immortelle, des grenadiers fleurs et fruits et de l'artichaut.

Pour organiser le rôle et les missions de chacun, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la :

- convention avec la communauté de communes Orb-Jaur qui porte le programme d'investissements immobiliers et matériels du PER,
- convention avec l'Association BIO ORB PPAM qui gère la pépinière de plants d'iris et l'expérimentation des diverses autres cultures.

Et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la convention avec la communauté de communes Orb-Jaur qui porte le programme d'investissements immobiliers et matériels du PER, sur la convention avec l'Association BIO ORB PPAM qui gère la pépinière de plants d'iris et l'expérimentation des diverses autres cultures et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 21 mai 2015.

Le Président,

Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_21_05_13-DE